

Monsieur Alain ROUSSET
Président du Conseil Régional
de Nouvelle-Aquitaine
Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33 077 Bordeaux cedex

Bruges, le 29 Mai 2020

Objet : Plan relance « post COVID »

Pièce jointe : Plan de relance COVID-19 : les propositions de la CAPEB

Monsieur le Président,

En premier lieu, la CAPEB Nouvelle-Aquitaine souhaitait saluer une nouvelle fois l'investissement de votre institution et de vos services dans cette crise sanitaire que nous connaissons.

Cette crise de la COVID19 a créé un choc d'une ampleur inédite qui a affecté sévèrement le bâtiment avec de très nombreux chantiers à l'arrêt (estimés à 80 % pour les TPE du bâtiment fin mars) et dont les effets ne font que commencer !

Pour corroborer cela, les résultats d'une enquête dévoilée par « Le Parisien » ces derniers jours parlent d'eux-mêmes : toutes branches confondues, plus d'un chef d'entreprise sur cinq (22 %) estime qu'il sera contraint de licencier dans les mois qui arrivent.

L'artisanat du bâtiment va devoir faire face à de très fortes contraintes de trésorerie et s'organiser pour accroître progressivement son niveau d'activité notamment en ce qui concerne les chantiers les plus complexes, qui provoqueront indéniablement un impact sur la dégradation des marges et de la trésorerie des entreprises de façon brutale !

Après les mesures de soutien gouvernementales visant à soutenir les trésoreries des entreprises, fortement impactées, à limiter les faillites dans ce secteur et à protéger ses emplois (chômage partiel, fonds de solidarité, report de charges), il est essentiel de favoriser la reprise dans le secteur de la construction puisque que celui-ci, avec 6,4 % de l'emploi et 5 % de la valeur ajoutée, bénéficie de puissants effets d'entraînement et contribuera au redémarrage de l'économie française.

Depuis maintenant plus de 10 semaines, les 13 CAPEB territoriales présentes en Nouvelle-Aquitaine, assurent une information sans faille et constante auprès de leurs 7000 adhérents. Elles sont engagées et relayent les informations et directives gouvernementales, dans le seul objectif de les guider et de les accompagner dans les choix appropriés voire stratégiques qu'elles doivent faire, en raison de la COVID19.

Focalisés jusqu'alors sur les conditions de reprise de l'activité en toute sécurité sanitaire, nous nous préoccupons désormais de « l'après COVID19 » et de ce moment où la reprise se devra d'être pleine et entière ... car il nous semble que le plus dur n'est pas **derrière mais devant nous**.

Notre confédération nationale, en collaboration avec l'ensemble du réseau de la CAPEB, a établi un plan de redémarrage « post-crise » suivi par un plan de relance. Ce plan d'ensemble a, d'ores et déjà, été remis au Ministère de l'Économie et des Finances, au Ministère de la Ville et du Logement et au Ministère de la Transition Écologique et solidaire.

CAPEB NOUVELLE-AQUITAINE

4, avenue de Chavailles – Bâtiment 8 - 33520 BRUGES ☎: 05 56 34 46 55 / 06 08 16 75 22

Site de Poitiers : 14, rue des frères Lumière – 86000 POITIERS ☎: 05 49 45 10 24

Courriel : capebn-a@capeb-nouvelle-aquitaine.fr

Ce sont ces propositions que nous tenions à porter à votre connaissance (cf. ci-joint), même si celles-ci peuvent encore être complétées.

Ce plan de redémarrage et de relance élaboré par la CAPEB se scinde en 4 champs :

- **Le champ économique** avec un soutien à la trésorerie et à l'activité des TPE
- **Le champ fiscal juridique et social**, avec une priorité aux entreprises employant jusqu'à 10 salariés
- **Le champ technique**
- **Et enfin le champ de la formation et de l'apprentissage**

Il reprend 10 grands objectifs déclinés en 36 grandes propositions regroupant au total 92 mesures couvrant toutes les thématiques de l'entreprise que sont :

1. **Donner confiance aux clients des entreprises,**
2. **Faciliter le redémarrage de l'activité notamment** par une prise en charge des surcoûts dus à la mise en œuvre des gestes barrière dans le cadre d'une fin progressive des dispositifs d'aide d'urgence,
3. **Alléger les charges des entreprises et renforcer leur trésorerie** pour éviter au maximum les défaillances d'entreprise,
4. **Donner de la souplesse aux entreprises** pour permettre un redémarrage rapide et adapté à tous les types d'entreprise,
5. **Alléger les tâches administratives des entreprises** pour qu'elles puissent se concentrer entièrement sur le redémarrage de l'activité,
6. **Ne pas ajouter de surcoûts aux surcoûts** pour éviter de bloquer les marchés,
7. **Associer les salariés et les compagnons à la reprise,**
8. **Permettre, le moment venu, une relance d'ampleur stimulant la demande, dans une véritable logique de développement durable** (social, économique, environnemental) qui préserve la santé et la sécurité des salariés et des compagnons,
9. **Poursuivre et renforcer la dynamique positive de l'apprentissage dans le bâtiment**, avenir de l'entreprise artisanale,
10. **Penser l'après crise.**

Nous nous tenons bien évidemment à votre entière disposition pour vous présenter plus en détail le contenu de ce plan car il est évidemment de la première importance que vous puissiez soutenir ces propositions qui sont essentielles à mettre en œuvre pour sauvegarder le tissu des TPE du bâtiment de Nouvelle-Aquitaine et sauvegarder au maximum l'emploi local.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre haute considération.



CAPEB NOUVELLE-AQUITAINE

4, avenue de Chavailles – Bâtiment 8 - 33520 BRUGES ☎: 05 56 34 46 55 / 06 08 16 75 22

Site de Poitiers : 14, rue des frères Lumière – 86000 POITIERS ☎: 05 49 45 10 24

Courriel : capebn-a@capeb-nouvelle-aquitaine.fr

Courrier signé conjointement par les 13 CAPEB territoriales de la Nouvelle-Aquitaine :

M. GUÉRIN,

Président de la CAPEB Charente.

M. POCHON,

Président de la CAPEB Charente-Maritime.

M. LAVEAUX

Président de la CAPEB Corrèze.

M. MATHIEU,

Président de la CAPEB Creuse.

M. LIOGIER,

Président de la CAPEB Dordogne.

M. DUMON,

Président de la CAPEB Gironde.

M. LALANNE,

Président de la CAPEB Landes.

M. FELTRE,

Président de la CAPEB Lot-et-Garonne.

M. DUHALDE,

Président de la CAPEB Pays Basque.

M. LAVIE,

Président de la CAPEB Béarn-et-Soule.

M. MULARD,

Président de la CAPEB Deux-Sèvres.

M. CHÉRON,

Président de la CAPEB Vienne.

M. RAVANNE,

Président de la CAPEB Haute-Vienne.

CAPEB NOUVELLE-AQUITAINE

4, avenue de Chavailles – Bâtiment 8 - 33520 BRUGES ☎: 05 56 34 46 55 / 06 08 16 75 22

Site de Poitiers : 14, rue des frères Lumière – 86000 POITIERS ☎: 05 49 45 10 24

Courriel : capebn-a@capeb-nouvelle-aquitaine.fr